

BUREAU

COMPTE RENDU DE REUNION DU MARDI 7 SEPTEMBRE 2021

NOM Prénom	Fonction	Organisation Syndicale	Etat de présence		
			Présent	Absent	Excusé
LHERBRET Philippe	Président	CGT	X		
COTE Jérôme	Vice-Président Délégué	CGT	X		
ARNAUD Richard	Trésorier Général	CGT	X		
BOUCHET Jean-Luc	Trésorier Général Adjoint	FO	X		
BEAL Gilles	1 ^{er} Vice-Président	CGT	X		
MOUNIER Ludovic	2 ^{ème} Vice-Président	CFDT	X		
MAHINC Michel	3 ^{ème} Vice-Président	FO	X		
BOUVIER Georges	4 ^{ème} Vice-Président	CFE	X		
DEVIGNAT Pascal	5 ^{ème} Vice-Président	CFDT	X		
LOISEAU Simon	Secrétaire Général	CGT			X
BOUILLET Laurent	Secrétaire Général Adjoint	CFE	X		
Etat de présence total			10		1

CGT : 4 / 5 CFDT : 2 / 2 FO : 2 / 2 CFE/CGC : 2 / 2

Soit : 10 / 11 membres présents à l'ouverture de la séance.

Rémy DAVID – Chef de Cabinet du Territoire R.A.L. est présent.

ORDRE DU JOUR :

Point n° 1 : SITUATION SANITAIRE

Point n° 2 : DOSSIERS IMMOBILIERS

Point n° 3 : FORUM DES ACTIVITES

Point n° 4 : POINT FINANCIER

Point n° 5 : ELECTION DES CMCAS

Point n° 6 : AG DES PRESIDENTS DE CMCAS

Point n° 7 : DIVERS

Ouverture de séance à : 9h15

Ouverture de séance par Philippe LHERBRET – Président de la CMCAS Loire.

1°) LA SITUATION SANITAIRE

Le Président indique que chacun est informé des mesures sanitaires actuelles (infos gouvernementales du 9/08) et notamment au sujet de l'arrêt des jauges, mais de la mise en place d'un pass sanitaire pour la plupart des activités.

La CCAS nous a transmis une retranscription de ces mesures.

Pour notre CMCAS, nous allons suivre les recommandations et mettre en place le contrôle des pass sanitaires pour les grosses opérations (ADN notamment) sous la responsabilité du Président de la CMCAS.

Le port du masque n'est plus obligatoire mais recommandé.

Pour notre arbre de Noël, nous ferons appel à un service de sécurité, qui aura en charge les contrôles des pass sanitaires. Nous déléguerons systématiquement ces vérifications lors de ce type d'évènements à des vigiles, plus habilités et habitués à ce type d'opération.

Précision de Rémy DAVID : ces instructions gouvernementales sont à respecter jusqu'au 15 novembre 2021.

Cependant, beaucoup de personnes restent contre le pass sanitaire et la vaccination obligatoire, notamment pour les enfants.

Le Président tiendra au courant les administrateurs des modalités de changements éventuels.

L'organisation du FORUM DES ACTIVITES de la CMCAS Loire, prévu en septembre sera évoqué plus tard au cours de la réunion.

A l'heure actuelle, pour le Président, le port du masque et le maintien de la distanciation restent les mesures à suivre et la vaccination fortement recommandée si l'on veut avoir et pratiquer des activités quelles qu'elles soient.

Certaines commissions ou sections ont d'ores et déjà pris l'initiative de la mise en place du contrôle des pass sanitaires (yoga, gym).

2°) DOSSIERS IMMOBILIERS

▪ CUZIEU

La vente de CUZIEU a été signée depuis le mois de juillet (22/07) chez Me FAURE notre notaire à Saint-Etienne.

Le montant de la vente a été versé sur notre compte bancaire : 525 000 €

Les frais d'agence ont été d'un montant de : 22 050 €.

Il nous a également été versé un prorata de la taxe foncière : 3 250,62 €

Le Président précise que le mobilier n'avait pas été inclus dans la vente immobilière. Nous avons vendu pour 10 167 € de matériel divers (tracteur, remorque, échafaudage, mobilier de cuisine, chaises, lits,). Le territoire a également récupéré du matériel de cuisine.

La CMCAS n'a engagé aucun frais pour ces ventes (location camion).

La vaisselle a été récupérée et stockée à LEZIGNEUX pour les activités sur nos différents sites. Il est resté très peu de matériel sur le site, si ce n'est des équipements vieux, abîmés, obsolètes.

L'ensemble des contrats eau, électricité, assurance sont en cours de résiliation.
Pour information, la taxe foncière en 2020 était d'un montant de : 7279 €.

Le nouvel acquéreur a réussi à obtenir l'autorisation de découpage du château en 6 plateaux.
(Le château était classé en zone d'habitation avant 1973).

Intervention de Richard ARNAUD – Trésorier Général : précision concernant le dernier suivi budgétaire. Lors du prochain Conseil d'Administration, il sera nécessaire de réaffecter et décider de l'utilisation future du montant de la vente. D'ores et déjà, notre banquier nous a conseillé de placer l'argent sur nos comptes sur livrets à la Caisse d'Epargne, en attendant les décisions à prendre en CA.

▪ ST-JULIEN

Le bail avec franchise a été signé ainsi que l'accord de confidentialité et un état des lieux « entrant » a été réalisé début août pour la régularisation du bail.
Les rapports de l'accord de confidentialité nous ont été transmis comme prévu par ENGIE (diagnostics).

Notre interlocuteur, M. DELABRE (ENGIE) nous a conseillé de prendre un bureau d'expertise environnementale pour nous renseigner sur les rapports transmis et leur compréhension.
ENGIE après la dépollution du site, nous transmettra une attestation de dépollution du terrain pour un « usage tertiaire ».

Le Président indique également, que la recherche d'un cabinet d'expertise est en cours.

▪ CIVIER

ENGIE est « revenu à la charge » dernièrement au sujet des locaux Civier Ils ont contacté M. Jean-Louis GROBEL afin d'obtenir un contact auprès de la CMCAS Loire... Philippe LHERBRET a donc eu au téléphone un cabinet d'expertise mandaté par ENGIE pour un état des lieux des actifs sur le site CIVIER. Le Président lui a répondu que tous les bâtiments sur le site sont propriété de la CMCAS. En effet, en 1958, GDF met à la disposition de la CMCAS Loire, le terrain d'une ancienne usine à gaz désaffectée.

A ce jour, nous attendons un nouvel appel du cabinet d'expertise.

Le Président mentionne également des travaux effectués à CIVIER dernièrement : la zone cuisine a été agrandie par les pensionnés, de manière bénévole.

▪ LE TRANSVAL

L'accueil est maintenant ré ouvert aux bénéficiaires et l'accueil ASS est mis en place également, tous les lundis (Pascale ATTIA). Jean-Claude DUIVON correspondant, assure une permanence sur site 2 fois par semaine (lundi et vendredi après-midi).

Reste la problématique « téléphonie » : mettre en place un autocom pour 3 postes seulement est trop onéreux (le problème est géré par le territoire) Les professionnels sont équipés de téléphones portables et les locaux sont maintenant équipés d'un copieur.

Le contrat pris pour piéger les fouines a été concluant puisqu'une fouine a été attrapée. (Un contrat est pris sur une année pour traitement à long terme).

3°) FORUM DES ACTIVITES

Au mois d'avril, la CMCAS Loire avait pris la décision d'organiser un FORUM DES ACTIVITES sur le sud du département. Depuis cette date, la secrétaire des élus a sollicité les diverses commissions et SLVie pour demande de participation à ce forum. Plus de la moitié n'ont pas encore répondu...

N'ont pas répondu :

- TENNIS DE TABLE
- BOULES ST-ETIENNE
- PLONGEE
- COM VOYAGES
- JEUNES AGENTS
- ACT CULTURELLES ET SPORTIVES
- Etc...

Remarque du Président : certaines personnes prennent des responsabilités mais ne sont plus là lorsqu'il faut organiser et mettre en place quelque chose... Une réponse même négative aurait été appréciée pour l'organisation logistique du forum (mise en place, casse-croute,...).

Rappel des dates : vendredi 17 après-midi et samedi 18 septembre en journée.

4°) POINT FINANCIER

Le Président laisse la parole à Richard ARNAUD – Trésorier Général.

Le point financier a déjà été évoqué précédemment. Il n'y a pas de grosses évolutions sur le suivi budgétaire.

Le Président signale que beaucoup d'argent est bloqué chez certains voyagistes auxquels des acomptes avaient été versés un 2019 (voyages non effectués en raison du Covid). Idem pour 2020 et 2021. Les voyages n'ont pas été possibles et les voyagistes refusent de rendre nos acomptes bloqués.

Un point important du prochain CA sera la ré affectation du montant de la vente CUZIEU.

5°) ELECTIONS DES CMCAS

Ce point devait être présenté par Simon LOISEAU – Secrétaire Général ; en raison de son absence, le Président demande à Laurent BOUILLET de faire un point sur le sujet du BEL (Bureau des Election Local).

Intervention de Laurent BOUILLET : une pré-liste des candidats avait été faite par chacune des OS lors d'une précédente réunion. La semaine dernière, une liste « officielle » a été rédigée. Cependant, il nous reste 6 noms à traiter pour vérifications (changements de situations, de CMCAS).

Chaque OS doit envoyer aujourd'hui, mardi 7 septembre avant 23h59 impérativement : sa profession de foi, son logo et la liste de ses délégués au BVN (Bureau de Vote National) via GEDIVOTE. Chaque délégué a reçu ses codes le 6 septembre.

Des instructions détaillées et précises ont été données dans le mail du vendredi 3 septembre à 17h57.

A noter : certains référents ont rencontré des difficultés dans la procédure mise en place du BEL.

Rappel : un actif vote sur son lieu d'activité, un inactif vote sur son lieu de résidence.

Par contre, un rattachement à une autre CMCAS est possible pour la pratique des activités seulement. Pour les votes de décisions, le lieu de travail (actifs) et de domicile (inactifs) restent seuls valables.

Le rattachement à une autre CMCAS ne sert que pour la pratique des activités au sein de celle-ci ; le bénéficiaire ne pourra pas voter dans cette CMCAS mais dans celle de son domicile (pensionnés) ou de son lieu de travail (actifs).

6°) AG DES PRESIDENTS DE CMCAS

Le Président indique que comme chaque année, le CA doit mandater le Président pour l'AG des Présidents de CMCAS qui se déroulera cette année au mois d'octobre (13 - 14 octobre) ; en raison de son absence à ces dates, le Président a demandé à Richard ARNAUD – Trésorier Général de la CMCAS Loire de bien vouloir le représenter.

Par conséquent, un lien Doodle sera envoyé prochainement aux administrateurs pour leur permettre de voter pour validation de ce mandat.

Le vote des administrateurs devra intervenir avant le 18 septembre.

7°) DIVERS

✚ ASSISTANTE SOCIALE / PENSIONNES :

Il avait été évoqué lors d'une précédente réunion des administrateurs, la mise en place de vacances d'une AS (Assistante Sociale) sur St-Etienne A DESTINATION DES PENSIONNES.

Les vacances commencent ce vendredi 10 septembre.

Une information est partie via dolist à l'attention des pensionnés de la Loire, un affichage a été réalisé sur nos divers sites et un article paraîtra également dans le prochain ENCAS 42.

Le réseau solidaire en sera informé car les membres sont en contact avec certains pensionnés qui peuvent être intéressés par le service mis en place.

L'assistante sociale pourra également se déplacer éventuellement chez le bénéficiaire mais en principe, la vacation se fait sur le site de la CMCAS Loire.

✚ ARBRE DE NOEL 2021 :

- *ST-ETIENNE* : l'arbre de Noël des SLVie 01 / 02 / 03 / 04 se déroulera le 19 décembre à 16h00 à l'Embarcadère à St-Just St-Rambert.

Les affiches ont été faites et les invitations envoyées aux personnes concernées.

- *ROANNE* : une équipe a bien voulu s'occuper cette année de l'organisation de leur arbre de Noël.

Nous leur avons transmis divers éléments pour leur faciliter la mise en œuvre et une réunion de l'équipe en charge du dossier a lieu ce jour même à Roanne, ADN prévu le 5 décembre à 14h00 avec un spectacle « LE ROI LION » (troupe roannaise associative).

La proposition globale de la compagnie comprend : le spectacle, la technique, un goûter.

✚ COLOS ETE CMCAS LOIRE :

78 enfants sont partis cette année en colo dans la Loire:

- 4/5 ans : 2 enfants

- 6/8 ans : 11 enfants
- 9/11 ans : 18 enfants
- 12/14 ans : 24 enfants
- 15/17 ans : 23 enfants

Convoyeurs : 82 personnes. Ce nombre est à vérifier car un même convoyeur a pu réaliser plusieurs voyages d'enfants ; le nombre est sans doute inférieur.

Intervention de Georges BOUVIER qui relate un souci rencontré cet été lors d'un voyage qu'il a effectué. Suite à un retard du car prévu pour le transport des enfants, la société de cars (PHILIBERT) a affrété un autre car d'une capacité de 50 places alors que le nombre d'enfants était de 4 seulement.

Question : est-ce que la CMCAS ne pourrait pas avoir un droit de regard sur l'organisation du transport et le coût important vis-à-vis du nombre d'enfants transportés ?

Réponse du Président : la problématique est que la SNCF ne veut plus voir de colonies dans ses trains. La CCAS a donc pris un contrat avec des sociétés de cars qui assurent nos transports de colos.

Intervention de Richard ARNAUD : la CCAS a signé un contrat avec certaines compagnies de transport (bus) ; celles-ci se sont engagées à mettre à disposition un bus. Même si nous commandons un mini bus, la société de transport mettra en place un grand bus si elle n'en a pas de disponible, sans facturation supplémentaire.

Intervention de Rémy DAVID – Chef de Cabinet RAL qui explique la problématique des sociétés de transports. Celle-ci ont très peu de mini bus et mettent donc sur route des cars trop importants par rapport au nombre d'enfants transportés...

Remy DAVID communique également des statistiques colos sur les 3 dernières années dans la Loire :

En 2019, année de référence : 110 demandes ont été affectées

En 2020, chute à 44 demandes affectées

En 2021, on repasse à 78 demandes affectées. Nous sommes toujours en crise sanitaire et cependant les demandes d'affectations ont été bien supérieures.

Il ajoute qu'un questionnaire CCAS est en projet pour connaître les attentes des parents sur les colos.

Intervention de Laurent BOUILLET : Il serait intéressant de faire des interviews d'enfants de retour de colos et de les diffuser sur notre journal ENCAS 42.

Réponse du Président : ce sujet sera évoqué lors du FORUM DES ACTIVITES. L'interview des enfants est faite à l'occasion des colos ; les enfants colorient des smileys selon leur degré de satisfaction ; nous prévoyons de faire paraître dans le prochain journal, les articles d'un enfant sur un retour de colo et d'un moniteur également.

DOMAINES ET VILLAGES AUTOMNE 2021 :

Une affiche est mise en place dans les SLVie et les catalogues sont en cours d'envoi chez les bénéficiaires.

Les livraisons prévues sont comme habituellement :

- au TRANSVAL à Roanne : 9 novembre
- à L'ETIVALLIERE à St-Etienne : 17 novembre

Rappel du Président : une seule date de livraison. Les commandes devront être retirées ce jour-là OBLIGATOIREMENT.

Le Président indique également, que la CMCAS va faire imprimer des tee-shirts pour les bénévoles afin de sensibiliser les bénéficiaires sur leur rôle.

✚ PLANNING DES CA 2022 :

Le planning des prochaines dates de réunions (CA et Bureaux) sera transmis à l'occasion du prochain Conseil d'Administration du mardi 19 octobre.

D'un commun accord, les administrateurs présents décident que les prochaines réunions débiteront toutes à 8h30 le matin (CA et BUREAUX).

Intervention de Richard ARNAUD : lors du prochain CA sera évoqué le dossier ALTS.

En fin de réunion, le Président remercie Serge FAYARD pour ses nombreuses années passées au sein du Conseil d'Administration de la CMCAS Loire.

Le Président remercie les membres présents pour leur participation.

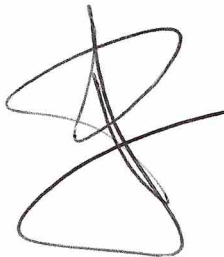
Fin de séance à 11h30.

Prochain BUREAU

MARDI 16 NOVEMBRE 2021 à 9h00

Lieu : Rue des Aciéries à St-Etienne

Le Président de la CMCAS Loire
Philippe LHERBRET



Le Secrétaire Général Adjoint
Laurent BOUILLET

